



RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTI-CORRUPTI

NOTE DE PRESSE

21 Août 2026

15, RUE MARGUERITE 1, PÉGUY-VILLE



DOSSIER CASSIS : LE RHAJAC EXIGE UNE ENQUÊTE COMPLÈTE

Le Réseau haïtien des journalistes anti-corruption prend acte de la perquisition menée ce jeudi 20 août 2026 au domicile de Gérard Cassis par des agents douaniers, accompagnés de la Direction centrale de la police judiciaire.

Cette opération intervient après les révélations du RHAJAC sur un réseau présumé de contrebande reliant les États-Unis, la République dominicaine et d'autres pays à Haïti, notamment par Malpasse et Fonds-Parisien. Selon notre enquête, des conteneurs auraient franchi la frontière sans inspection régulière ni paiement normal des taxes. Certains sont soupçonnés d'avoir transporté des armes, des munitions et d'autres marchandises introduites illégalement dans le pays.

Les informations recueillies citent Gérard Cassis, Junior Cassis, Steeve Handal, Rogelio Alberto Reyes Guerrero et un homme identifié sous le nom de Jourdain, ainsi que les entreprises Premium Foods, Cassis Frères S.A. et EBC Custom Agent, SRL.



RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTI-CORRUPTION

NOTE DE PRESSE

21 Août 2026

15, RUE MARGUERITE 1, PÉGUY-VILLE



Le RHAJAC demande à la DCPJ et à l'Administration générale des douanes d'identifier les conteneurs concernés, de vérifier leur contenu et de déterminer les responsabilités. Il demande aussi aux ambassades des États-Unis et de la République dominicaine en Haïti de transmettre ces informations aux autorités compétentes de leur pays afin qu'elles enquêtent sur les opérations présumées réalisées sur leurs territoires.

Toute éventuelle intervention politique doit également être examinée. Gérard Cassis aurait, selon nos informations, utilisé son influence auprès du Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé, dont il serait le cousin, afin d'obtenir une protection politique.

Ce système présumé de contrebande, qui reposerait sur une collaboration avec des gangs armés, affaiblit les entreprises respectueuses de la loi, prive l'État de recettes et pourrait pousser davantage d'entrepreneurs à quitter Haïti.

Le RHAJAC exige une enquête indépendante, transparente et sans protection politique. Toutes les personnes citées bénéficient de la présomption d'innocence.

Djovany Michel

Secrétaire général

Pour authentification : rhajac.org



Contact presse : +509 3456 4848

